

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rodez, le 27 juin 2024

Numéro de signalement de dommages sur un troupeau domestique impliquant le vautour fauve

La direction départementale des territoires informe qu'un numéro d'appel unique est en service depuis 2021. Ce numéro de téléphone est réservé aux éleveurs du département de l'Aveyron. Il est destiné au signalement d'un dommage sur troupeau domestique mettant en cause le vautour fauve.

Ce numéro est le 05 65 73 50 89.

Pour permettre aux éleveurs concernés de faire un signalement au plus vite, il est activé 7/7j et 24h/24h.

Au cas où l'appel basculerait sur un répondeur dédié, il est indispensable de laisser clairement le nom et surtout le numéro de téléphone.

Important : ce numéro est strictement réservé au signalement d'interaction entre les vautours fauves et le bétail.

Le témoignage de l'éleveur sera recueilli par un agent de la DDT.

Des questions pourront être posées afin d'établir le contexte de l'interaction dans l'objectif d'assurer un suivi du comportement du vautour fauve dans le département.

Informations / Recommandations

Les vautours ne sont pas agressifs. En avançant vers eux, ils s'enfuient mais ce sont des animaux qui, une fois au sol, peinent à s'envoler.

S'ils sont très nombreux (curée), ils peuvent ne pas s'éloigner lorsque l'on s'en approche. C'est un comportement normal de l'espèce lors de la curée, tout comme les cris des vautours et le déplacement de la bête consommée qui peut donner l'impression que l'animal est encore vivant.

Si les restes de l'animal sont suffisants pour justifier d'une expertise, il convient de couvrir et protéger la carcasse (bâche par exemple), sans la déplacer, si possible.

En fonction des cas, des agents de l'Office français de la biodiversité (OFB) pourront se déplacer sur le terrain et une expertise pourra être réalisée par un vétérinaire du groupement technique vétérinaire de l'Aveyron (GTV).

Contacts presse Direction des services du cabinet

Tél: 05 65 75 71 36 ou 05 65 75 71 30 Mél: pref-communication@aveyron.gouv.fr

